

4.a.b. - AO.

Zur Kenntnisnahme an
Original z. Behandlung bei:Copie pour Monsieur Secretan,
Conseiller de Légation. SMT é l é g r a m m e .LONDON, 1.6.45. 1910. ~~0 58 81-20~~

E.GS.42.13.O.

Politique,

B e r n e .

Numéro 796. Pour Chef Département. Réponse à votre télégramme No. 613 concernant UNRRA.

Je partage votre opinion que le moment est venu pour donner un caractère plus officiel à nos rapports avec l'UNRRA, ceci aussi pour voir reconnaître davantage le caractère très réel et considérable de notre action traditionnelle aussi dans accomplissement tâches que la nouvelle organisation des Nations Unies entend assumer. Rapports entièrement officiels avec organisation de secours et reconstruction des Nations Unies ne présente à mon sens aucun inconvénient, pas plus que rapports officiels existant en tout temps avec chaque état membre organisation. Par contre toute mesure interprétée comme affiliation directe devrait être évitée:

- 1) en raison des tâches très importantes à remplir par la Suisse puissance protectrice en Extrême-Orient, tâches auxquelles les puissances anglo-saxonnes doivent attacher encore plus de prix après la cessation des hostilités en Europe,
- 2) pour ne pas provoquer dans le moment actuel une nouvelle réaction éventuellement fâcheuse URSS.

J'envisage comme indiqué déjà verbalement et dans mon rapport général No. 3 du 24 janvier situation sur base rapports officiels amicaux suivis avec UNRRA correspondant à situation de "zugewandter Ort" en matière entr'aide et reconstruction. Il pourrait par conséquent être opportun de développer d'abord sur base désormais officielle contacts avec UNRRA dans cas concrets quitte à prévoir pour plus tard une déclara-

E. 2920.

3.6.45. 0840. ./.



- 2 -

tion publique sur degré coopération générale. Etape importante cette voie est l'accueil temporaire en Suisse, selon vos projets, orphelins étrangers ayant besoin d'aide. Egalement concours donné à Aide displaced persons en faveur de laquelle le CICR détacha en 1944 un fonctionnaire comme conseiller organisées en Italie méridionale. Je signale cependant que engagement Suisse par UNRRA comporte le port de l'uniforme de cette organisation. Pour action autonome possible voir notre 757 rapport Lindt à Don Suisse selon lequel les agents du Don Suisse en Allemagne méridionale travaillant pour compte de notre organisation porteraient brassard si organes Croix-Rouge et Intercroix-Rouge d'accord. Approuve idée que communications ces questions faites par voie officielle.

Ruegger
Swiss Minister